



Ordre du jour du conseil d'établissement de l'École Élan
Rencontre du lundi 18 janvier 2021 – mode virtuel (TEAM)
Heure : 18h35

Personnes présentes : Lucie Parent, Maryse Gagnon, Marie-Pascale, Sandra Boisse, Emmanuel Cinta, Mathieu Decelles, Mélanie Choquette, Karine Poirier, Marilou Monette

Absents : —

Secrétaire : Alexandra Robert

1. Ouverture du conseil 18h35
2. Question du public

Marion Falette

- a. Peut-on amener la décision du port du masque au 3-4 année de façon démocratique avec un vote? Sandra Boisse, présidente du CÉ répond qu'il faut passer par une assemblée extraordinaire. Actuellement le port du masque est une recommandation et non une obligation. Si jamais le CSSDM l'exigeait nous ne pourrions pas le retirer mais ce n'est pas le cas.
- b. Quand allons-nous décider de le retirer ? on ne peut déterminer de date car cela dépend de la DSP
- c. Comment fait-on pour demander pour une AGE ? Réponse : À partir du moment qu'un parent demande une AGE, le CE se doit de la mettre en place

Charlotte Heault

Comment les parents sont-ils représentés lors des décisions par rapport au CÉ ?

Le pouvoir est conféré aux parents qui sont élus lors de l'AG de début de l'année. Comme le CÉ se présente qu'une fois par mois, il arrive que nous n'ayons pas le temps de se réunir, nous conférons le pouvoir à la direction pour les décisions qui pressent.

Au CÉ Nous essayons d'être le plus égalitaire possible entre les besoins des parents, le choix de cette école et les décisions qui en découlent

3. Adoption de l'ordre du jour Sandra Boisse adopte
Marie-Lou Monette seconde

4. Revue et suivi du procès-verbal du 14 décembre 2021

Mot des enseignants : Modification au point 8 d'une tournure de phrase dans le point concernant l'achat du purificateur d'air.



Marie-Pascale Lévesque propose et Marie-Lou Monette seconde

5. Invités et comités

5.1 Marie-Josée Latour fait la lecture de la lettre des enseignants concernant la demande de purificateur d'air pour l'ensemble des classes. Marie-Josée explique ce qui s'est passé avec sa classe en lien avec le purificateur d'air et la demande de reçu pour fin d'impôt. Et que nous en avons discuté au sein de l'équipe-école de la possibilité d'en avoir pour toutes les classes. Nous savons que les fenêtres vont être changés dans un avenir assez rapproché mais cela ne changera rien à notre ventilation. Marie-Josée Latour et Sylvain Plante ingénieur, se sont beaucoup penchés sur la question et ont étudié la question et plusieurs études. Elle nomme que cela doit être un certain type d'appareil avec un filtre EHPA. Cela prend minimalement deux dans une pièce n'est pas suffisant. Et c'est environ 350\$ par appareil. Cela n'utilise environ le même voltage qu'une ampoule 100 Watt.

Sandra Boisse mentionne que lors du dernier CÉ, les préoccupations étaient que ce soit équitable entre chaque classe. Sandra Boisse parle que c'est si c'était une demande faite pour les du coût d'entretien de 100\$ par filtre par année. Mme. Boisse parle d'une lettre concernant ceci et la qualité de l'air des écoles. MJ Latour parle aussi du nombre de PPM qui va très au-delà de ce qui devrait être. Marie-Josée précise que cela ne serait pas du financement directement auprès des parents mais que le CE trouve des moyens pour y arriver.

Emmanuel Cinta demande combien cela coûterait

Marie-Josée indique que cela voudrait dire environ 30 purificateurs donc 300\$+ taxes le purificateur d'air.

Marie-Lou Monette est-ce que cela est en ajout avec l'ouverture des fenêtres ou pour remplacer les mesures actuelles ? Marie-Lou M propose une version hybride de financement entre la fondation +possiblement des dons de parents

Marie-Josée indique que c'est en complément pour réduire les risques de transmission.

Sandra Boisse indique qu'elle aimerait savoir qui a dit que cela lors de la conférence de presse du 8 janvier, ce sont Richard Massé et Jean-François Roberge

Karine Poirier indique aussi que le malaise du CÉ venait aussi du fait qu'il y avait un inconfort de la part du CÉ en lien avec les reçus d'impôt mais que les mesures de fenêtre ouverte ne sont pas nécessairement une mesure propice à l'enseignement.

Lucie indique que les ouvertures de fenêtres ne soient pas obligatoires tout le temps.

Marie-Josée indique qu'il y a le bruit aussi qui dérange beaucoup en plus du froid. Et n'ouvrir les fenêtres que lors des récréations parce que ce n'est pas suffisant au niveau de PPM. Les purificateurs d'air changent l'air 5 fois par heure.

Marie-Pascale indique aussi qu'elle garde les fenêtres ouvertes aussi car les enseignants s'inquiètent aussi concernant la maladie.

Mathieu demande à Marie-Josée si cela voudrait dire que les fenêtres resteraient fermées



et la réponse est non. Il faut ventiler quand même.

La lettre sera transmise au SDG pour voir si les éducateurs souhaitent appuyer la démarche.

Départ de Karine Poirier à 19h54

6. Mot de la présidente

6.1. Formation du CÉ

- Les membres du CÉ devraient suivre une formation sur le CE et Mme. Boisse proposent que nous bloquions du temps et regardions les capsules en CÉ tous ensemble. Nous votons à mains levées que c'est ce que nous ferons.

6.2 Lettre au directeur général de la CSSDM

Sandra Boisse indique que les résultats de l'étude sur la qualité de l'air ont été dévoilés par la CSSDM et cela a engendré de nombreuses interrogations et le comité de parents fera parvenir la lettre à tous les CÉ pour que l'on fasse une demande pour connaître la qualité de l'air.

Pour notre école, la lettre indique les arguments suivants

- problème de ventilation dans les écoles
- on a une demande officielle du personnel de l'école et aimerait que cela soit financé par la fondation
- articles de journaux de références fournis pour appuyer la demande
- et qu'on les invite à venir vérifier si l'installation des purifications d'air a bien été faite.

Le CÉ vote à l'unanimité pour que la lettre soit envoyée

Sandra nous fera parvenir la lettre pour commentaires

7. Mot de la direction

7.1 Dénonciation d'intérêts- suivi Il faut remplir le document et les renvoyer à la direction ce soir ou demain

7.2 Formulaire de consentement – suivi Il faut remplir les documents et les renvoyer à la direction ce soir ou demain

7.3 Brigadiers scolaires- Le comité sécurité a réussi à faire l'ajout d'un brigadier et d'heures supplémentaires pour la sécurité des enfants. La présidente va mettre un mot dans la Placote pour remercier le comité de parents qui a travaillé là-dessus.

7.4 Suivi COVID-19- Rentrée de janvier 2021

Les mesures prises avant par l'école en septembre sont maintenant celles obligatoires actuellement depuis le retour des vacances. Les enseignants et le personnel ne retirent plus les masques et lunettes de protection même à deux mètres.

Les parents de maternelle n'entrent plus dans l'école depuis janvier pour limiter la propagation

Les élèves de 10 ans et plus portent le couvre-visage depuis le retour en classe depuis que cette demande a été faite par le gouvernement.

La directrice mentionne que la mesure a été prise pour les 3-4 années pour la sécurité des enfants et que ceux-ci sont proches en classe.

Mathieu demande si cela ne va pas trop loin, et que nous avons déjà beaucoup de mesures en place

Lucie mentionne qu'elle peut reculer car c'est une recommandation et non une obligation et que



nous avons déjà fait des mesures préventives accrues qui font que nous n'avons pas de cas. Sandra Boisse propose de faire un sondage auprès des parents des 3-4 années avec diverses options pour les groupes spécifiques.

Emmanuel Cinta indique qu'il serait étrange d'utiliser un purificateur d'air et faire des grandes dépenses à cet effet alors que l'on remet en question l'utilisation de masques qui permet de limiter les particules aéroportées

Marie-Pascale indique qu'elle serait très mal à l'aise de l'imposer à certains enfants et pas d'autres selon ce que les parents voudraient. Donc ce serait plus facile d'offrir une solution soit avec masque ou sans.

Marie-Lou Monette indique que nous devrions l'obliger en 3-4 année que nous faisons du 1% qui n'avons pas eu de cas grâce à nos mesures préventives.

Lucie explique son cheminement à l'ensemble du CÉ pour que nous puissions mieux comprendre ce choix. Choix avant-gardiste pour prévenir la sécurité de tous, aider et d'avoir moins de stress pour tous. Comme nous n'avons pas de cas, on veut rester en sécurité.

Alexandra propose d'abord que l'équipe-école en reparle jeudi et revienne au CÉ par la suite.

Mélanie Choquette indique qu'elle appuie Marie-Lou et que l'explication de Lucie devrait être plus élaboré auprès des parents pour mieux comprendre les enjeux et que de faire un sondage pourrait diviser les parents.

8. Mot du SDG

- Jour pédagogique : une JP mercredi, beaucoup de JP. Beaucoup de logistique pour le service de garde. Moins de sorties et d'animation. Plus facilement gérable à cause des bulles. Les éducatrices ont 2 bulles et on diminue les ratios. Michelle a quitté vendredi le 8 janvier. Remplacé par Nathalie Migneault. Elle a de l'expérience et arrive de l'école Arc-en-ciel.

9. Mot des enseignants

9.1 Projet lectur-o-thon (Corinne 5/6B) Lecturothon classe de Corinne.

Sandra Boisse propose l'ajournement à 21h10 de la rencontre et Mélanie Choquette seconde. On ajourne dans l'attente de la rencontre des enseignants ce jeudi, 21 janvier 2021 et car il se fait tard. Un doodle pour la suite sera envoyé à l'ensemble du CÉ par Lucie.

10. Règles de régie interne-suivi

Adoption

11. Critères de sélection des directions d'établissements

Consultation

12. Correspondance



École alternative Élan
3450, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3X6
Téléphone : 514-596-7299
elan@csgm.qc.ca


13. Secrétaire de la prochaine rencontre (15 février 2021)

14. Levée du conseil

Adoption



Signature présidente



Signature direction